

A LA RECHERCHE DES DÉTERMINANTS INSTITUTIONNELS DU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS SÉDENTAIRES ET NOMADES DANS LA PLAINE DU WAZA-LOGONE DE LA FRONTIÈRE CAMEROUNAISE ET TCHADIENNE

G. FOKOU, T. HALLER, J. ZINSSTAG

Med Trop 2004; **64** : 464-468

RÉSUMÉ • Cette contribution présente les articulations d'une étude actuellement en cours dans la région du Logone et Chari au Cameroun et dont le but est d'œuvrer pour l'élaboration des savoirs et des connaissances pour le développement pastoral. De nombreux groupes de populations sédentaires et nomades vivent dans cette localité et dépendent des plaines inondées du Sud du lac Tchad pour leur subsistance. Or, les ressources naturelles connaissent de grandes variations saisonnières et deviennent parfois la propriété des groupes sédentaires. De ce fait, les éleveurs nomades éprouvent de nombreuses difficultés pour accéder non seulement aux pâturages et à l'eau, mais aussi aux services de santé de qualité (centres hospitaliers, médicaments efficaces). L'ambition ici est de définir de nouvelles conditions institutionnelles d'accès aux soins de santé pour les populations sédentaires et nomades. En fait, la plupart des problèmes auxquels sont confrontés les nomades de nos jours seraient dus à l'inadaptation des règles formelles en vigueur aux stratégies de survie des populations rurales. Celles mises en place à l'époque pré-coloniale ne sont plus opérationnelles. L'on pourrait conclure, sous forme d'hypothèse à vérifier, que la définition de nouveaux cadres institutionnels de gestion des ressources naturelles pourrait contribuer à l'amélioration des conditions de santé des pasteurs nomades.

MOTS-CLÉS • Institution - Nomadisme - Propriété collective - Migration transfrontalière.

IDENTIFICATION OF INSTITUTIONAL FACTORS AFFECTING THE WELL-BEING OF SEDENTARY AND NOMADIC POPULATIONS LIVING IN THE WAZA-LOGONE FLOOD PLAIN ALONG THE BORDER BETWEEN CAMEROON AND CHAD

ABSTRACT • This article describes an ongoing research project designed to compile a database to promote pastoral development in the lowlands along the Logone and Chari Rivers in Cameroon. A number of sedentary and nomadic populations depend on these flood plains south of Lake Chad for their livelihood. However the natural resources of the area undergo sharp seasonal variations and sometimes become the property of sedentary groups. As a result nomadic communities experience difficulty not only in gaining access to grazing lands and water but also to quality health care (hospital centers, effective medication). The purpose of this study was to define institutional requirements necessary to ensure access to health care resources for both nomadic and sedentary groups. The main problem for the nomadic population is that, unlike the now defunct pre-colonial structures, today's institutions are not compatible with the subsistence strategies of rural populations. These findings suggest that new institutional frameworks for natural resource management could indirectly improve the health status of nomadic pastoralist.

KEY WORDS • Institution - Nomadism - Community property - Cross-border migration.

Dans les zones semi-arides africaines caractérisées par une grande instabilité saisonnière, les populations recourent à diverses stratégies pour assurer leur subsistance. C'est par exemple le cas de la plaine de Waza-Logone qui s'étend le

long du fleuve Logone, de part et d'autre de la frontière camerounaise et tchadienne, ainsi que dans la région du lac Tchad. Dans ces deux localités régulièrement inondées par les crues saisonnières du Logone et du Chari, la disponibilité des ressources est garantie tout au long de l'année, surtout grâce à de riches pâturages qu'exploitent les éleveurs pendant la transhumance de saison sèche. Ces plaines d'inondation sont fréquentées par des pasteurs transhumants et nomades en provenance de plusieurs pays (Tchad, Cameroun, Nigeria et Niger), qui rencontrent parfois de nombreux problèmes sanitaires.

L'intérêt de la réflexion sur la situation sanitaire des populations nomades se présente en deux points. D'une part, elle contribue à la préservation du capital humain, indispensable dans la production et la gestion des ressources de

• Travail du Département de Sociologie et Anthropologie, Université de Yaoundé I, Cameroun (G.F. anthropologue), du Département d'Anthropologie Sociale, Université de Zurich, Suisse (T.H. Dr. Phil. I. anthropologue) et de l'Institut Tropical Suisse, Bâle, Suisse (J.Z. vétérinaire).

• Correspondance: G. FOKOU, Département de Sociologie et Anthropologie, Université de Yaoundé I, B.P.8119, Yaoundé, Cameroun, Tél : (237) 223 42 27, Fax : (237) 222 18 73 •

• Courriel : gilbertfokou@yahoo.fr •

• Article reçu le 13/03/2003, définitivement accepté le 28/10/2004.

subsistance. D'autre part, elle permet d'examiner les rapports entre le comportement économique (stratégie de survie) des acteurs et leur accès aux soins de santé. Les objectifs de l'étude s'articulent autour des interrogations suivantes :

- Comment permettent-elles aux populations nomades d'accéder aux services de santé de qualité à travers la résolution de leurs problèmes primordiaux ?

- Quels sont les déterminants institutionnels (formels et informels) de l'accès des populations nomades aux soins de santé en zone transfrontalière ?

Cette étude dont la principale ambition est de contribuer à des analyses comparatives de la gestion collective des ressources dans plusieurs zones humides d'Afrique (1), englobe les plaines d'inondation de la région du Logone et Chari et du lac Tchad (Cameroun, Tchad). Elle voudrait examiner les transformations des institutions (règles, lois, valeurs, normes) de gestion des ressources pastorales dans ces régions, à un moment où les moyens de survie s'amenuisent considérablement. Les principaux thèmes s'articulent autour de la réglementation de l'accès aux terres cultivables, au poisson, à l'eau et aux pâturages. Des questions liées aux conflits entre les groupes d'utilisateurs et à l'accès des populations nomades aux services de santé y sont aussi abordées. L'étude part du postulat que la définition de nouveaux cadres institutionnels de gestion des ressources naturelles, pourrait contribuer à l'amélioration des conditions de santé des pasteurs nomades.

La recherche repose sur les bases théoriques du néo-institutionnalisme (2-4) qui peuvent être déterminantes dans l'analyse des institutions formelles et informelles pour l'utilisation du patrimoine naturel. Le néo-institutionnalisme postule que lorsque les règles en vigueur fonctionnent bien, elles contribuent à réduire les coûts de transaction (coût d'information, de surveillance et d'application des sanctions). Pour ce qui est de la gestion des ressources collectives comme les pâturages, certains auteurs (4, 5) pensent que les nouvelles règles, le plus souvent imposées par l'Etat, tendent à remplacer ou à affaiblir les normes locales. De nos jours, l'Etat se positionne comme le principal régulateur de l'accès aux pâturages (par exemple l'établissement des certificats de transhumance, l'imposition des visites sanitaires et la délimitation des routes de transhumance). La mise en place d'une réglementation rigide devient de plus en plus coûteuse pour le groupe qui a des difficultés à faire respecter les normes, ce qui conduit davantage à une situation d'accès libre. Dans ce contexte, les acteurs locaux et étrangers jouissant d'un pouvoir de négociation fort, trouvent l'occasion idéale pour légitimer leur utilisation des ressources (2). Pour cela, la régénération devient difficile. Dans ces conditions, les différents groupes d'utilisateurs et particulièrement les éleveurs nomades dont les stratégies économiques reposent essentiellement sur les activités pastorales, deviennent de plus en plus vulnérables.

INTERACTIONS ENTRE POPULATIONS NOMADES ET SÉDENTAIRES DANS LES PLAINES DU LOGONE ET AUTOUR DU LAC TCHAD

Les plaines inondées du Logone ou yaérés et la région du lac Tchad sont régulièrement fréquentées par de nombreux

groupes d'utilisateurs ayant développé de nombreuses stratégies de subsistance. Ils sont généralement pêcheurs, agriculteurs ou agropasteurs sédentaires ou semi-sédentaires. On y rencontre aussi de nombreux groupes d'éleveurs transhumants ou nomades qui sont très mobiles et traversent régulièrement les frontières nationales. Les deux zones sont visitées par des populations pastorales (Arabes Choa, Foulbés) originaires du Cameroun, du Nigeria, du Tchad et parfois du Niger. Pour ce qui est de la structuration ethnique, les habitants de ces régions sont généralement des Haoussa, Kanouri, Sara, Kotoko, Mousgoum, Arabes Choa et Foulbés (6). Parmi tous ces groupes, les Kotoko sont en situation de monopole et se considèrent comme les propriétaires des terres du fait de l'antériorité de leur implantation. Ils sont maîtres dans l'art de la pêche, activité qu'ils partagent avec leurs voisins Mousgoum. Pendant la saison sèche, les éleveurs transhumants et nomades qui sont en grande partie des Arabes Choa et des Foulbés, quittent leurs terroirs d'attache et migrent vers les yaérés où ils passent parfois jusqu'à 8 mois à la recherche des meilleurs pâturages pour leurs troupeaux.

Autrefois, l'accès aux pâturages et aux points d'eau était rigoureusement réglementé par les populations locales des plaines (Kotoko). Les pasteurs nomades devaient faire des arrangements avec les chefs locaux qui leur garantissaient leur sécurité personnelle et un accès aux pâturages en échange du paiement d'hommages et d'impôts (7). Ils étaient tenus de payer ce que les habitants des plaines du Logone appelaient *rwé kivih* (« biens herbes ») et représentait les prestations pour l'accès aux pâturages. Dès leur arrivée dans les plaines (décembre-janvier), les chefs nomades appelés *blama* ou *ardo*, discutaient avec les autorités sédentaires, de la conduite à tenir au cours de la transhumance : itinéraire à suivre par le troupeau, conditions d'utilisation des jachères et des canaux de pêche par le bétail. Ces règles étaient renforcées par l'institution de l'*amana* qui consistait pour les populations sédentaires à confier leur bétail aux éleveurs, permettant d'entretenir un vaste réseau d'échanges qui contribuait à l'amélioration des conditions de vie. Par la suite, l'administration coloniale et l'Etat post-colonial, se sont tour à tour imposés comme la plaque tournante de la réglementation de l'accès aux différentes ressources (établissement des certificats de transhumance, imposition des visites sanitaires, perception des taxes communales, création des réserves naturelles). Les nouvelles règles élaborées pendant ces périodes ont profondément affecté les arrangements en vigueur par le passé entre les différents groupes d'utilisateurs pour l'accès aux pâturages. En fait, les chefs de villages (*blama*) sont devenus des auxiliaires de l'administration et par conséquent, sont moins soumis au Sultan ou au Lamido à qui profitaient les taxes sur les pâturages. Ils peuvent en ce moment de crise économique et écologique, changer les lois de manière à générer des ressources additionnelles personnelles.

Par ailleurs, les conditions climatiques et la poussée démographique amènent les groupes d'utilisateurs à conquérir plus d'espace. Les agriculteurs et même les pêcheurs tendent à envahir les terrains autrefois réservés aux pâturages. Autour du lac Tchad par exemple, le rétrécissement de l'espace pastoral se matérialise sous plusieurs formes : obs-

truction des couloirs de transhumance et création de «champs pièges» près des zones de pâture ou d'abreuvement (8). Dans cette région, on assiste actuellement à une forte spéculation foncière et de grandes parcelles sont vendues par les chefs de village des groupes ethniques (Kotoko, Arabes Choa ou Kanembou) à de riches citadins qui les exploitent à des fins agricoles. Cela contribue à modifier les itinéraires de transhumance - parfois même bloquer les routes - des éleveurs qui sont obligés d'aller dans des régions insalubres ou en territoire étranger. De leur côté, les bergers font régulièrement des incursions dans les champs avec les troupeaux qui dévastent des étendues de cultures. Cette situation crée un véritable malaise au sein des divers groupes et entraîne de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre populations sédentaires et nomades. Cette opposition repose le plus souvent sur la dichotomie entre les catégories autochtones et allochtones qui influencent les droits d'accès et d'utilisation des ressources depuis la période coloniale. Même si la forte spéculation foncière invite plutôt à parler d'une opposition entre propriétaires et non propriétaires, les confrontations sont régulièrement au désavantage des communautés nomades qui, se déplaçant en fonction de la disponibilité des pâturages et de l'eau, sont considérés comme des «hors-la-loi» (9) par les communautés locales.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS NOMADES

Il apparaît que la mobilité et la flexibilité qui caractérisent le mode de vie des nomades (10), les excluent le plus souvent de la gestion des ressources et accentuent de ce fait leur vulnérabilité (A). Les institutions locales de gestion des ressources en vigueur dans le passé (arrangements sur les pâturages, institutions d'aide mutuelle [nagannay, dilay], système de rotation des activités) et qui tenaient compte des besoins des éleveurs transhumants ou nomades, ne sont plus opérationnelles de nos jours (1). Les causes de cette obsolescence sont à rechercher d'une part dans le processus de monétarisation des échanges qui conduisent à la suppression des règles ne permettant pas aux acteurs sociaux de gagner de l'argent. D'autre part, ces causes sont liées à la cohabitation de plusieurs types d'institutions qui naissent des contacts entre sédentaires et nomades, mais surtout des changements d'ordre politique, économique et institutionnel imposés par l'administration étatique. Même si cette région est désormais couverte par la convention de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui autorise un libre accès aux pâturages pour les troupeaux camerounais, tchadiens, nigériens et nigériens, les éleveurs nomades sont aussi bien soumis aux lois coutumières encore existantes, qu'à celles de la municipalité et du gouvernement central. Certains chefs locaux encouragent aussi les agriculteurs et les pêcheurs à bloquer les routes de transhumance. Ils sont parfois accusés de protéger les voleurs de bétail. La «résolution» des conflits qui naissent de cette situation leur permet de tirer un maximum de profit des nomades (7).

Les populations rurales subissent aussi l'arbitraire des militaires, douaniers, gendarmes et même des techniciens des services spécialisés comme les chefs de poste agricole, les responsables des eaux et forêts, les vétérinaires. Ces agents visitent régulièrement les villages ou les campements pour confisquer des animaux ou imposer le paiement des taxes forestières, d'impôts sur le bétail ou des taxes civiques (11), parfois utilisées par les percepteurs à des fins personnelles. En fait, depuis une dizaine d'années, le gouvernement éprouve des difficultés à payer des salaires décentes aux agents de l'Etat, ce qui amène ces derniers à se livrer de plus en plus à la corruption et à l'escroquerie. Dans la perception des autres communautés non pastorales, les éleveurs ont un statut économique élevé - même si cela n'est qu'une illusion - et comme ils ont un niveau de scolarisation bas, ils sont particulièrement visés. Ils sont parfois contraints de s'installer dans des zones marginales où, non seulement les ressources sont rares, mais l'accès aux services de santé est difficile. Ils développent aussi une certaine méfiance vis-à-vis des centres de santé où ils sont souvent exploités par le personnel et préfèrent recourir à de nombreuses méthodes de soins plus conviviales (automédication, marabout, Docteur Choukous - vendeurs ambulants n'ayant aucune qualification et distribuant très souvent des médicaments de mauvaise qualité), mais sans doute moins efficaces. L'attention que ces éleveurs accordent à la santé de leur bétail (vaccination, recherche de bons pâturages), montre que leur réticence pour les structures de santé humaine n'est pas plus le fait de la distance géographique (12). L'intérêt accordé au bétail est sans doute dû au rôle qu'il joue dans le positionnement social des éleveurs. Mais leur attitude serait davantage motivée par la perception qu'ils ont de leur propre vulnérabilité vis-à-vis de certaines maladies et aussi de la confiance accordée au personnel sanitaire. Comme dans la région du lac Tchad, les transhumants Foulbé semblent accorder plus d'importance à la survie de leur troupeau et n'hésitent pas à aller en profondeur sur des espaces non encore libérés par les eaux du lac (*goré*) pour faire profiter le bétail des riches pâturages non encore «souillés» par d'autres usages. Ils s'exposent de ce fait à de nombreux risques (par exemple les piqûres des moustiques, la consommation des eaux de mauvaise qualité, l'enclavement et l'intervention sanitaire difficile).

Cette situation est due au fait que les institutions formelles et informelles en vigueur de nos jours ne permettent pas aux éleveurs nomades d'utiliser efficacement les ressources naturelles de la région. Les thèses néo-institutionnelles appliquées à cette étude démontrent que les pré-conditions qui permettaient autrefois une utilisation durable des ressources de propriété collective ne sont plus en place. Ces principes définissaient les espaces réservés aux pâturages, les droits sur les points d'eau, la définition des couloirs de transhumance, les périodes d'exploitation intensives des «bourgoutières» (plantes fourragères flottantes utilisées pour le bétail). Les nouvelles règles formelles encouragent implicitement l'accès libre aux pâturages et ne permettent plus une délimitation claire des ressources et des utilisateurs, la précision des règles d'accès et de contrôle, l'application des sanctions et le règlement des conflits entre les usagers.

Toutefois, il serait peu satisfaisant de rechercher les causes de la dynamique institutionnelle uniquement dans la détermination externe (monétarisation de l'économie, politiques étatiques). Ces changements ont aussi des causes structurelles. Comme dans toute société traversée par la divergence des intérêts, les acteurs accèdent différemment aux divers capitaux (capital économique, symbolique, social). Dans cette perspective, les individus dont le pouvoir de négociation a été renforcé par la nouvelle situation de crise économique et écologique, peuvent imposer de nouvelles «règles du jeu». Ces acteurs au pouvoir de négociation élevé sont des chefs de villages, des fonctionnaires de l'Etat parmi lesquels se trouvent le personnel des institutions sanitaires, de riches entrepreneurs Mousgoum ou Arabes Choa. Certains éleveurs transhumants peuvent être classés dans cette dernière catégorie dans la mesure où ils ont très souvent l'habitude de mettre leurs atouts financiers en jeu pour parvenir à leurs fins.

Bien qu'il semble que certains éleveurs nomades apparaissent de moins en moins comme des groupes marginaux, il faut reconnaître qu'un manque d'attention pour ces populations dont le nombre qui fréquente la région du bassin du lac Tchad est estimé à plus de 1.5 million (13), constitue une menace grave pour leur survie et pour les économies nationales. Il devient alors urgent d'élaborer un nouveau cadre institutionnel pour la gestion des ressources impliquant les acteurs sédentaires et nomades. L'accès facile des pasteurs nomades aux ressources à travers un renforcement de leur pouvoir de négociation dans la coopération avec les communautés locales, pourrait contribuer à une plus grande utilisation des services de santé. En fait, tant que le nomade pourra aussi participer à la gestion des ressources dans les régions qu'il fréquente pendant sa transhumance, tant qu'il pourra résoudre ses problèmes de premier ordre sans frustration grâce à des dispositions institutionnelles favorables, il pourra non seulement améliorer son état sanitaire, mais aller en toute confiance dans un centre de santé en cas de maladie, même si ce centre est éloigné. La définition des nouvelles institutions de gestion des ressources (pâturages et eau) réduira vraisemblablement aussi les coûts de transaction pour l'accès aux services sanitaires.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

S'il n'est pas encore possible de tirer des conclusions finales et de proposer des stratégies d'intervention, il est tout de même déjà possible d'esquisser quelques pistes d'action. Dans ce cas, il convient de reconnaître que toute intervention en matière de santé auprès des pasteurs nomades passe par la satisfaction de leurs besoins quotidiens primordiaux. La résolution des problèmes primordiaux consiste à mettre en place des mécanismes pour une gestion durable des ressources disponibles, ce qui permettra aux éleveurs de réduire les risques d'incertitude dans le futur, de ne pas perdre leur principale richesse qui est leur bétail. Cela serait possible par la définition de nouvelles règles en impliquant tous les groupes qui coopèrent dans l'exploitation du patrimoine naturel commun. Pour ce faire, il faudrait revitaliser et renforcer

les arrangements qui ont permis pendant de très longues périodes aux populations sédentaires et nomades, d'accéder aux ressources sans compromettre dangereusement les chances du futur. Comme les activités de pêche, d'agriculture et d'élevage occupent le même espace, les règles devraient contribuer, avec l'encadrement des autorités administratives, à organiser l'accès saisonnier des divers groupes d'usagers aux ressources suivant les périodes de droits exclusifs. Elles pourraient aussi permettre de donner plus de valeurs aux pratiques d'aide mutuelle et de gardiennage (amana). Ceci permettait autrefois de consolider les bases du groupe social. En fait, le véritable problème actuellement est que les coûts de production sont devenus très élevés pour des populations qui doivent non seulement payer des taxes, mais financer le creusement et l'entretien des puits, rechercher des apports nutritifs supplémentaires pour l'alimentation du bétail. Du fait de la complexité du milieu pastoral sahélien, toute action passe par une implication d'un grand nombre de groupes socialement structurés. Une telle initiative passe par la mise en place d'un réseau de travail et de concertation (14). Dans ce cas, la concertation concerne aussi bien les groupes de populations en interaction que des acteurs individuels, car le choix d'un comportement économique dépend des contraintes sociales et aussi des motivations individuelles. En fait, dans une collectivité, les structures sociales ne définissent que le champ du possible, chaque membre disposant toujours d'une marge de manœuvre personnelle lui permettant de choisir une stratégie de subsistance plutôt qu'une autre, de fréquenter un centre de santé particulier ou de préférer un mode de traitement spécifique. Cette hétérogénéité des intérêts pourrait rendre les coûts de l'élaboration de nouvelles règles particulièrement élevés. La contribution de chaque acteur ou groupe d'acteurs est indispensable pour l'élaboration des institutions plus efficaces. Les individus doivent davantage être considérés comme des participants actifs qui poursuivent des objectifs spécifiques et recourent à diverses stratégies, dans leurs relations aussi bien avec les populations locales qu'avec les institutions et le personnel extérieur (15). Toute action reposerait sur une coalition des expertises et trois principaux groupes sont au centre des ces initiatives (16) :

- Les populations dépendant partiellement ou totalement des ressources naturelles pour leur survie. Il s'agit des groupes sédentaires (Kotoko, Arabes Choa, Mousgoum), des nomades transhumants (Arabes et Foulbés en provenance du Tchad ou du Nigeria), des commerçants exerçant dans la région et des chefs locaux. Ils maîtrisent les règles coutumières de gestion des ressources. Cette catégorie d'acteurs est très hétérogène et pourra poser des obstacles dans la définition de nouvelles règles (4, 5). Le pouvoir de négociation de uns et des autres a été profondément modifié au profit de ceux qui jouissent d'une bonne position politique ou des atouts économiques.

- Les agents de prise des décisions et des services techniques en activité dans la région. Il s'agit des autorités administratives et municipales, des forces de l'ordre, des leaders des partis politiques, des responsables de certains services techniques (agronomes, agents des eaux et forêts, vétérinaires).

rinaires, personnel médical). C'est ce groupe qui a bénéficié des réformes institutionnelles. Ces acteurs détiennent l'expertise technique et ont un pouvoir de négociation élevé.

• Il y a aussi les agences de développement, les instituts de recherche, ONG et autres usagers comme les touristes ou les opérateurs économiques. Ils ont une expertise scientifique et ont une grande expérience exogène.

Ces « groupes stratégiques » (17) constituent un espace social qui est le lieu des interactions entre les individus, d'échange d'expériences et de biens, de domination et de conflits pour la défense des intérêts communs ou individuels. Pour que ces interactions fonctionnent bien, les intérêts des divers groupes doivent pouvoir converger vers le même idéal : le bien-être du groupe. Ce système de relations présente les différentes positions que partagent les diverses catégories d'acteurs pouvant contribuer au renforcement des institutions de gestion des ressources dans les plaines du Logone et du lac Tchad. Leur action est indispensable pour la définition de nouvelles conditions institutionnelles d'accès aux pâturages, à l'eau, à la terre, à l'alimentation et aux soins de santé.

CONCLUSION

Cette réflexion visait à poser les jalons d'une recherche dont l'ambition est de contribuer au développement pastoral dans les plaines inondées du Logone et du lac Tchad. Cette contribution passerait par la mise sur pied d'un cadre institutionnel pour le bien-être des populations et particulièrement les éleveurs. Il convient de reconnaître en fin de compte qu'il est difficile pour les populations nomades d'adhérer aux interventions au sein de leurs communautés en matière de santé quand leurs besoins les plus élémentaires (eau, pâturages, sécurité personnelle) ne sont pas satisfaits. La santé du bétail qui bénéficie d'une attention particulière semble passer avant le bien-être des humains. Les problèmes primordiaux des éleveurs sont malheureusement de moins en moins satisfaits parce que les conditions écologiques et institutionnelles ne permettent plus une utilisation durable des pâturages. Cela permet de penser que la mise en place d'un mécanisme de cogestion des ressources à travers des arrangements institutionnels qui tiennent compte des besoins ponctuels des nomades, contribuerait à une meilleure gestion des biens à leur disposition et à un accès facile aux services de santé. Pour cela, il est important de renforcer le pouvoir de négociation des populations nomades pour que l'utilisation des ressources collectives et l'accès aux soins de santé n'aboutissent pas à pas une « tragédie » (18), mais plutôt à un « drame » (4) qui se dénouera par une fin heureuse.

Remerciements • Ce travail a bénéficié d'un financement du Fonds National Suisse de Recherches Scientifiques, la Coopération Suisse et du Pôle National de Recherche « Nord-Sud », Projets individuels 4 et 5. Nous aimerions aussi remercier les collaborateurs du CSSI à N'Djaména

(Mahamat Béchir, Mahamat Abdoulaye Ahmat, Abbani Alhadj Abicho, Daugla Doumagoum Moto, Yémadji N'Diekhor) et Esther Schelling de l'ITS à Bâle.

RÉFÉRENCES

- 1 - HALLER T - Common Property Resource Management, Institutional Change and Conflicts in African Floodplain Wetlands. Presentation of a research project and reflections on institutional change and conflict. *Afr Anthropol* 2002 ; 9 : 25-35.
- 2 - ENSMINGER J - Making a Market. The Institutional Transformation of an African Society. Cambridge: Cambridge University Press. 1992.
- 3 - OSTROM E - Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action. Cambridge University Press ed, Cambridge, 1990.
- 4 - OSTROM E, DIETZ T, DOLAN E et Coll - The Drama of the Commons. National Academic Press ed, Washington DC, 2002.
- 5 - BECKER D, OSTROM E - Human Ecology and Resource Sustainability: The Importance of Institutional Diversity. *Annu Rev Ecol Syst* 1995 ; 26 : 113-133.
- 6 - LEBEUF A - Les principautés Kotoko. Essai sur le caractère sacré de l'autorité. CNRS ed, Paris, 1969.
- 7 - MORITZ M, SCHOLTE P, KARI S - The demise of the nomadic contract: Arrangements and rangelands under pressure in the Far North of Cameroon. *Nomadic Peoples* 2002 ; 6.
- 8 - PLANEL S - Pasteurs et Agriculteurs: une cohabitation difficile. Etude d'un espace agropastoral au sud du Lac Tchad, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, 1996.
- 9 - WIESEM - La vulnérabilité des éleveurs nomades face aux problèmes de santé humaine au Tchad. *Sempervira* 2000 ; 8 : 14-29.
- 10 - NIAMIR-FULLER M - Managing mobility in African rangelands: the legitimization of transhumance. Impression London: Food and Agriculture Organization of the United Nations, 1999.
- 11 - KRÖNKE F - Les principaux problèmes des éleveurs nomades Fulbe liés à la santé humaine et animale. *Sempervira* 2000 ; 8 : 30-36.
- 12 - KRÖNKE F - Perception of ill-health in a Fulbe pastoralist community and its implications on health interventions in Chad. Thèse de doctorat, Université de Bâle, 2001.
- 13 - CIRAD - Atlas d'élevage du Bassin du Lac Tchad. Montpellier Cedex, CIRAD CTA, France, 1996.
- 14 - WYSS K - Interventions possibles pour rendre plus proches les services de santé des pasteurs nomades. *Sempervira* 2000 ; 8 : 80-91.
- 15 - LONG N - Du paradigme perdu au paradigme...retrouvé ? Pour une sociologie du développement orienté vers les acteurs. *Bulletin de l'APAD* 1994 ; 7 : 11-34.
- 16 - NGANTOU D., KOUOKAM R. - The Waza-Logone floodplain, Cameroon, 2000.
- 17 - BIERSCHEK T, OLIVIER DE SARDAN J-P. - ECRIS: Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques. *Bulletin de l'APAD* 1994 ; 7 : 35-43.
- 18 - HARDING. - The Tragedy of the Commons. *Science* 1968 ; 162 : 1243-1248.

Notes • A. La vulnérabilité est comprise ici comme toute situation d'insécurité qui affecte le bien-être d'une personne, d'un ménage ou d'un groupe social face aux changements sociaux et culturels ainsi qu'aux risques de maladies. Elle implique aussi la manière dont il peut être répondu aux incertitudes de la vie quotidienne afin de les maîtriser (DELOR F, HUBERT M. - Revisiting the concept of 'vulnerability'. *Soc. Sci. Med.* 2000 ; 50 : 1557-1570.)